



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

## **2010.245**

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danièle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

#### **Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Michèle JONES, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

#### **Excusés sans pouvoir :**

Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 08/03/10

-----  
**RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique** : Développement des Partenariats et de la Vie Associative et Commerçante

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES  
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations subventionnées, le code d'enregistrement du dossier, le nom de l'association et son objet, le montant global des subventions accordées en 2007, 2008, 2009 et 2010 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces propositions ont été validées le 22 février 2010, je vous demande donc, mes chers collègues de bien vouloir :

**ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **17 800 €** aux associations qui figurent sur le tableau ci-dessous, sachant que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Encouragement à la Vie Associative", qui présente les disponibilités suffisantes.

**ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles pour un montant de **31 000 €** aux associations qui figurent sur les tableaux ci-dessous, sachant que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1667, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Associations, Congrès, Manifestations" pour le montant de 1 000 € et à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1674, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Collectif Aixois des Rapatriés" pour le montant de 30 000 €. Les deux rubriques présentent les disponibilités suffisantes.

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT  
92025-6574-1676**

<b>N° TIERS</b>	<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>OBJET</b>
<b>40722</b>	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU CHANT ET DU THEATRE AIXOIS (ADCTA)	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>	Donner une chance aux jeunes de s'exprimer sur une scène, devant un public, les former et les préparer à la scène.
<b>9243</b>	DECORES DU TRAVAIL D'AIX EN PROVENCE ET DU PAYS D'AIX	<b>700 €</b>	<b>700 €</b>	<b>700 €</b>	Défendre la place du travail dans l'économie.
<b>39293</b>	LE NORATLAS DE PROVENCE	<b>2 800 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>2 500 €</b>	Conservation du patrimoine aéronautique national à travers la restauration et la présentation au public d'avions anciens.
<b>60459</b>	AMICALE MILLOISE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>	Etablir des contacts fréquents entre les personnes s'intéressant à l'œuvre de la transfusion sanguine.
<b>9194</b>	AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DANS LE PAYS D'AIX	<b>600 €</b>	<b>750 €</b>	<b>600 €</b>	Etablir des contacts fréquents entre les personnes s'intéressant à l'œuvre de la transfusion sanguine.
<b>9378</b>	ASSOCIATION FRANCAISE DES HISTORIENS DES IDEES POLITIQUES	<b>800 €</b>	<b>800 €</b>	<b>800 €</b>	Recherche et enseignement de l'histoire des idées politiques et publication des travaux de ses membres.
<b>9212</b>	ANIMATION CULTURE SPORT FOYER RURAL PUYRICARD	<b>17 600 €</b>	<b>7 400 €</b>	<b>8 000 €</b>	Promotion des activités de loisirs et de temps libre.
<b>9217</b>	LA CROIX BLEUE AIX	<b>1 300 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 300 €</b>	Prévention et guérison de l'alcoolisme. Accompagnement des personnes et de leurs familles.
<b>76580</b>	“ AMAZONES ” FEMMES ET ENFANTS DE HARKIS DE FRANCE	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>500 €</b>	Défendre les droits des Harkis, de leurs femmes et de leurs enfants.

**TOTAL : 17 800€**

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

92025-6574-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010	OBJET
76583	LIONS CLUB AIX EN PROVENCE AIX MAZARIN	0 €	0 €	1 000 €	Soirée au profit de l'association AIX ALZHEIMER au théâtre du Jeu de Paume.

**SOUS TOTAL : 1 000 €**

92025-6574-1674

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010	OBJET
28237	COLLECTIF AIXOIS DES RAPATRIES	35 600 €	0 €	30 000 €	Manifestation organisée le 27 mars 2010.

**SOUS TOTAL : 30 000 €**

**TOTAL : 31 000 €**

**2010.245 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES  
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 54</b>
<b>Présents</b>	<b>: 43</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 54</b>
<b>Pour</b>	<b>: 54</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**